

## Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 2 octobre 2013 et a débattu sur les sujets suivants :

**Point sur les travaux :** Le carrelage et la restauration du bar et des réfrigérateurs de la salle des fêtes sont terminés. La toiture et la zinguerie de l'école du bas sont finies. Les entretiens des voiries (emplois et enduits) prévus en 2012 ont été achevés cette fin d'été. Le déplacement du molok des « Carrets » est en cours de réalisation.

Sur le site de l'Arthaudière, des réhabilitations sont en cours. Sur la tour, les premières couches de crépi sont réalisées. La dalle et les étanchéités seront effectuées dans les semaines à venir. L'achèvement de cette tranche de travaux est prévu pour le mois de novembre. La fin de la restauration de la charpente du pigeonier est aussi prévue pour novembre 2013. Le Conseil Municipal a délibéré unanimement pour programmer une nouvelle tranche de travaux, la toiture de l'aile ouest notamment, auprès de l'état et du Conseil Général de l'Isère.

**Budget :** Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la décision modificative budgétaire proposée par le Maire dont l'objet concerne uniquement la prise en compte des prêts courts termes effectués auprès du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes.

**Réforme du rythme scolaire :** La préparation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 doit s'opérer avant la fin de l'année 2013. Le Maire propose d'étudier en premier lieu les propositions des enseignants par l'intermédiaire des Directeurs. Un groupe de réflexions pourrait aussi apporter des idées intéressantes. Une délégation d'élus municipaux doit suivre une session d'informations sur les documents à produire. Malgré tout, dans notre commune cette réforme sera très liée aux disponibilités des locaux communaux et aux moyens dont disposera notre collectivité.

**Divers :** Le Maire a présenté les propositions des différentes compagnies d'assurances pour couvrir l'ensemble des risques présents sur la commune. Le Conseil Municipal a décidé de retenir la société SMACL pour le prix le plus bas avec les mêmes garanties.

Le Conseil Municipal a décidé de se regrouper avec la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin pour utiliser le même bureau d'étude pour effectuer les analyses de la qualité de l'air dans les bâtiments communaux, notamment dans les écoles.

Le Maire informe le Conseil Municipal sur le fonctionnement de la nouvelle activité de l'ADMR sur le portage des repas à domicile. Le Conseil Municipal donne son accord pour apporter une aide de 1000 euros à

l'ADMR pour l'aider à constituer une avance de trésorerie. Cette contribution sera prise sur le budget du CCAS.

Notre commune est interrogée sur le plan de protection atmosphérique de la région Grenobloise. Le Conseil Municipal a délibéré unanimement que notre commune n'était pas concernée par cette enquête publique et qu'un courrier en ce sens serait transmis au Commissaire Enquêteur.

Les employés communaux seront inscrits à la formation Ecophyto dispensée à la MFR de Chatte pour pouvoir à l'avenir acheter et utiliser des produits phytosanitaires.